

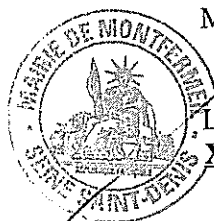
ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU
20 DECEMBRE 2017

Approbation du procès-verbal et Compte-rendu du 23 Novembre 2017.

N° DELIBERATION :	RAPPORTEUR :	TITRE DE LA DELIBERATION
2017/220	MONSIEUR ARSLAN	IMPÔTS LOCAUX – TAUX 2018
2017/221	MONSIEUR ARSLAN	BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018
2017/222	MONSIEUR ARSLAN	GESTION ACTIVE DE LA DETTE
2017/223	MONSIEUR LE MAIRE	FIXATION DU MONTANT DÉFINITIF DU FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES POUR LE FINANCEMENT DES COMPÉTENCES « PLAN LOCAL D'URBANISME », « CONTRAT DE VILLE » ET « EAUX PLUVIALES »
2017/224	MONSIEUR LE MAIRE	RÉVISION DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION « SOCLE » DU FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES POUR LES COMMUNES DE CLICHY-SOUS-BOIS ET MONTFERMEIL
2017/225	MONSIEUR ARSLAN	INDEMNITÉ DE CONSEIL AU TRÉSORIER PRINCIPAL – EXERCICE 2017
2017/226	MADAME HUART	ADMISSIONS EN NON VALEUR DES CRÉANCES ETEINTES 2017
2017/227	MADAME HUART	SUBVENTION ATTRIBUÉE A L'ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DE MONTFERMEIL POUR L'ANNÉE 2017
2017/228	MONSIEUR LE MAIRE	DON A LA VILLE DE MONTFERMEIL D'UN TRAIN D'ATTERRISSAGE TYPE « DORNIER 328 » POUR EXPOSITION
2017/229	MONSIEUR SCHUMACHER	CESSION D'UNE PROPRIÉTÉ COMMUNALE SITUÉE 71 AVENUE DU MUGUET CADASTRÉE SECTION P N°32 POUR UNE SUPERFICIE DE 500 M ² AU PRIX DE 236 000 EUROS

2017/230	MONSIEUR GINAC	APPROBATION DE L'AVENANT N°5 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU PROJET COMMUN INTERCOMMUNAL ET MULTI-PARTENARIAL « MAISON DE L'HABITAT » (MHAB)
2017/231	MONSIEUR SALVATORE	MARCHE DE RÉALISATION DE MISSIONS D'ORDONNANCEMENT, DE PILOTAGE ET DE COORDINATION – AVENANT N°1
2017/232	MONSIEUR PRINGAULT	FIXATION DES TARIFS DE LA CLASSE DE DÉCOUVERTE 2018 POUR L'ÉCOLE ELEMENTAIRE HENRI WALLON
2017/233	MADAME CARRARA	DATES ET TARIFICATION DU SPECTACLE SON ET LUMIERE « LA DAME AUX CAMÉLIAS » - ANNÉE 2018
2017/234	MADAME CARRARA	ACQUISITION DU TABLEAU DE L'ARTISTE PEINTRE DANIELLE RANNOU « AIDE AU TÉLÉGRAPHISTE BLESSE »
2017/235	MONSIEUR LE MAIRE	DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU C.G.C.T

Montfermeil, le 14 Décembre 2017



Le Maire,
Xavier LEMOINE